

# Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 12 juin 2020

## Ordre du jour

---

- Contrats employés de voirie et école
- Location appartement F5
- Primes COVID 19
- Organisation du second tour des élections municipales
- Point sur les décisions prises pendant la période de confinement
- Questions diverses

8 élus sont présents. Philippe Coste est excusé et a donné pouvoir à Josette Braud. Emmanuel Fayolle est excusé.

### 1. Contrats employés de voirie et école

---

Le contrat d'Eric Gauthier arrive à son terme le 31 juillet 2020. Paul Braud propose d'ouvrir un poste d'agent, catégorie C à temps plein, pour une durée de 3 ans, à compter du 01 août 2020 afin de permettre à Eric de poursuivre les missions qui lui sont confiées et dont il s'acquitte avec rigueur. Denis Gérenton demande si Eric a pu passer son permis poids-lourd. La crise sanitaire a entraîné un ajournement de sa formation.

Au niveau de l'école publique, le contrat de Sindy De Barros qui occupe les fonctions d'ATSEM arrive à échéance. Paul Braud propose l'ouverture d'un poste d'agent technique territorial en CDI, pour lequel Sindy pourra postuler.

Le conseil municipal délibère et donne son accord à l'ouverture des postes.

### 2. Location appartement F5

---

Une demande de location a été déposée en mairie pour louer l'appartement F5 situé au premier étage de la maison de bourg.

Le conseil municipal donne son accord pour cette location, pour un loyer mensuel de 515 € et une caution correspondant à un mois de loyer.

### 3. Primes COVID 19

---

Les agents de la fonction publique sont éligibles à une prime exceptionnelle liée au Covid-19, Il s'agit de la possibilité de verser une prime pour les agents qui se sont engagés pendant la crise sanitaire.

Cette prime sera calculée sur le temps de présence pendant la crise et sur le nombre d'heures travaillées ainsi que l'exposition au risque sanitaire. Elle sera versée par la commune.

Le conseil municipal délibère et donne son accord pour le versement de cette prime aux agents éligibles de la commune.

### 4. Organisation du second tour des élections municipales

---

Le second tour des élections municipales se déroulera le dimanche 28 juin 2020, de 8h à 18h. Paul Braud invite les candidats élus au premier tour à participer à l'organisation de cette journée de vote. Un protocole sanitaire strict sera à nouveau mis en place pour permettre à tous de voter en toute sécurité

## **5. Point sur les décisions prises pendant la période de confinement**

---

Paul Braud propose aux élus un point sur les diverses décisions prises pendant le confinement. Le conseil municipal ne pouvait pas se réunir mais Monsieur le Maire a tenu les élus informés par mail des décisions qu'il prenait.

Le conseil municipal revient notamment sur la décision prise concernant l'école publique. Le protocole sanitaire strict imposé a entraîné un surcroît de travail pour les ATSEM. Afin de pallier également une absence, un CDD de 14h par semaine a été signé à Lisa Leyton, qui a assuré le service à la cantine et la garderie du soir. Le recours aux services de l'ADMR a permis d'assurer la sécurité sanitaire des enfants.

## **6. Questions diverses**

---

Salle des Fêtes : la commission de sécurité est passée à la salle des fêtes. Quelques points ont été notés. Il va s'agir de remédier aux quelques dysfonctionnements relevés avant le contrôle fixé au 23 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.